

## Etude de cas



# Site Vallourec

Arrondissement : Valenciennes

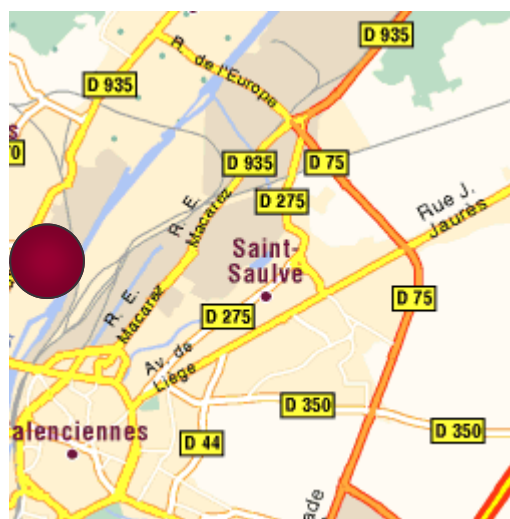
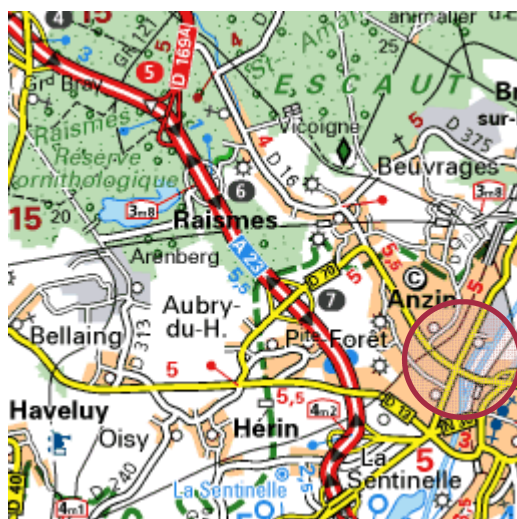
Commune : Anzin

EPCI : Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole

Maîtrise d'ouvrage : EPF

Type opération : Volet territorial—Mesure 1-1

### Localisation du site



La friche Vallourec est située au sud de la ville d'Anzin, à la frontière de Valenciennes. Elle est délimitée par la rue de l'Escaut au sud, par l'Escaut canalisé et la voie ferrée Lille-Valenciennes à l'est. Elle est séparée de la rue Jean Jaurès par un front bâti à l'ouest.



## Eléments descriptifs

### Les éléments de contexte

Sur le site, les activités industrielles ont débuté avec la création de la tuyauterie Escaut et Meuse qui fabriquait des tubes soudés à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Pendant la première guerre mondiale, le site est réquisitionné pour devenir un atelier de réparation de canons, puis l'activité continue de se développer.

En 1958, une activité de traitement de surface des tubes destinés à la construction automobile vient compléter les activités de fabrication.

En 1967, la société intègre le groupe VALLOUREC et développe ses activités : aciérie et parachèvement des tubes de canalisations, laminage et parachèvement par étirage à froid.

Pendant les années 1980, la société se restructure et réduit son personnel. L'activité cesse définitivement en 1991 alors que certaines structures avaient déjà été détruites.

### Les caractéristiques du projet

<i>Les caractéristiques du projet</i>				
Phase	Origine du site	Projet de R.U.	Propriétaire du site	Gestionnaire du site
Unique	Industrielle métallurgie	GPV valenciennois	EPF	Valenciennes Métropole

<i>Les aspects financiers</i>				
Montant des interventions	Financement FEDER	Financement Etat	Financement MO	Financement autre
2 712 132 euros	1 398 492 euros (52%)	500 000 euros (18%)	813 640 euros (30%)	-

#### Eléments descriptifs relatifs à la requalification

Maître d'œuvre : BR Ingénierie

Architecte mandataire : Olivier Parent

Superficie d'espace requalifié : 235 168 m<sup>2</sup>

Superficie des démolitions : 37 014 m<sup>2</sup>

Volume de terrassement (EPF) : 49 500 m<sup>3</sup>

Surface nivelée (EPF) : 240 000m<sup>2</sup>

Surface enherbée (EPF) : 4 000m<sup>2</sup>

Dans le cadre de la réhabilitation du site, deux bâtiments ont été conservés : le réservoir et le bâtiment technique situé à proximité du réservoir. Les autres structures ont été démolies (bâtiments à structure métallique, bâtiment administratif, clôtures, voies ferrées, vestiges divers).

La réhabilitation a permis le désamiantage et la démolition, le terrassement, la création d'une zone de confinement destinée à contenir les matériaux pollués aux métaux lourds, la mise en sécurité des bâtiments conservés, le traitement des mitoyennetés, le comblement d'un passage souterrain et la végétalisation.

#### Le déroulement du projet

Les travaux ont démarré en janvier 2005 et se sont terminés en mars 2006.

## *Regards croisés des acteurs sur le projet*

---

### Le bilan de l'opération

#### Les points forts du projet

Les travaux de réhabilitation du site ont été réalisés avec une prise en compte des possibilités d'aménagement du site dans l'avenir. Concrètement les contraintes suivantes ont été prises en compte :

- La présence de fondations profondes dans le sol : le repérage de ces fondations a été mené de manière à garder en mémoire leur localisation.
- L'enclavement du site : un projet de création d'un pont et d'un accès qui traverserait le site reste possible puisque sur le tracé de cette voie potentielle le terrain est prêt à accueillir ce type d'aménagement (purge sur 3 mètres).
- La pollution : l'espace de confinement des déchets pollués reste accessible avec la création d'une servitude et peut recevoir de nouveaux déchets.

#### Les points de vigilance du projet

La topographie du site apporte un certain nombre de contraintes qui doivent être prises en compte dans l'aménagement futur du site :

- La persistance des fondations dans le sol et d'une servitude à respecter
- L'enclavement du à la présence du canal et de la voie ferrée ferme le site du côté sud-est.

### Les spécificités du site

Les études réalisées pour le compte de VALLOUREC ont mis en évidence la présence de zones de pollution : des pollutions organiques traitées par VALLOUREC et des pollutions aux métaux lourds.

D'autre part le site était recouvert à 70% de béton et les structures sont enterrées jusqu'à 4 à 6 mètres. Ces vestiges provenant d'anciens bâtiments des entreprises successives ont été découverts au fur et à mesure puisque les bâtiments avaient disparu avant la requalification. L'EPF avait mandaté ETRS pour localiser et caractériser ces structures qui ont été retirées sur un mètre de profondeur et repérées en cas de nouveaux travaux sur le site dans l'avenir.

### La vocation et la gestion du site

Le site a vocation à accueillir des activités légères, de services et des logements. Il se situe en Zone Franche Urbaine et s'adresse en priorité des PME. Une dimension paysagère est également présente dans le projet avec la création de 6 hectares d'espaces verts.

### Les effets pour le territoire

La requalification du site permettra de compléter l'offre de locaux à vocation économique sur le territoire ce qui permettra de créer de nouveaux emplois dans le secteur tertiaire qui n'est pas encore développé sur le territoire.

Le projet de pont de franchissement du canal et de la voie ferrée pourra permettre de favoriser l'accès au centre de Valenciennes par l'ouest.

## *Etat des lieux et perspectives*

### La situation actuelle du site

Aujourd'hui l'EPF est toujours propriétaire et réalise pour la troisième et dernière année une surveillance de la nappe phréatique pour le compte de Vallourec. L'opération en est donc encore au stade des études.

Il reste sur une extrémité enclavée de l'ancien site de Vallourec deux bâtiments : un château d'eau et un ancien bâtiment administratif. A proximité du site se trouve un terrain acquis par l'EPF qui semble pollué et sur lequel des logements pourront être construits.

Bien que le projet ne soit pas encore entré dans sa phase opérationnelle, la requalification d'environ 25 hectares apporte au territoire une opportunité pour la création d'un nouveau quartier : « c'est un morceau de ville à remettre à neuf ».



#### les sources

Madame Delille, Service Aménagement, Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole.

Monsieur Huot Marchand, EPF.

Monsieur Fontaine, DDE de l'arrondissement de Valenciennes.

Consultation du dossier de subvention et base PRESAGE.

Visite de site.